

CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE

2026

Charmont - Magny en Vexin

Tous les déchets, quel que soit le flux, doivent être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin.
Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte.

janv-26		févr-26		mars-26		avr-26		mai-26		juin-26	
J	1			D	1			V	1	L	1 OM
V	2			L	2 OM			S	2	S	
S	3			Ma	3			Me	3	Me	
D	4			Me	4			J	4	J	
L	5	OM		J	5			V	5	V	
Ma	6		A	V	6			S	6	S	
Me	7			S	7			Me	7	Me	
J	8			D	8			J	8	J	
V	9			L	9 OM	A		V	9	V	
S	10			Ma	10	A		S	10	S	
D	11			Me	11			D	11	D	
L	12 OM			J	12			L	11 OM	L	
Ma	13	A		V	13			Ma	12	Ma	
Me	14			S	14			Me	13	Me	
J	15			D	15			J	14	J	
V	16			L	16 OM			V	15	V	
S	17			Ma	17			S	16	S	
D	18			Me	18			D	17	D	
L	19 OM			J	19			L	18 OM	L	
Ma	20			V	20			Ma	19	Ma	
Me	21			S	21	B		Me	20	Me	
J	22			D	22			J	21	J	
V	23			L	23 OM	B		V	22	V	
S	24			Ma	24	B		S	23	S	
D	25			Me	25			D	24	D	
L	26 OM			J	26			L	25 OM	L	
Ma	27	B		V	27			Ma	26	Ma	
Me	28			S	28			Me	27	Me	
J	29			D	29			J	28	J	
V	30			L	30 OM			V	29	V	
S	31			Ma	31			S	30	S	
								D	31	D	

OM Collecte des Ordures Ménagères toutes les semaines le lundi

■ Collecte des Emballages / Papiers toutes les 2 semaines le mardi

Collecte du verre toutes les 4 semaines

- A** Pour la commune de Charmont (mardi)
- B** Pour la commune de Magny en Vexin (mardi)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet
www.smirtomduvexin.net ou à nous contacter au 01 34 66 18 40

Avec recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

EMBALLAGES ET PAPIERS

Emballages en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, papiers et journaux-revues-magazines



Les emballages doivent être vides et séparés les uns des autres



ORDURES MÉNAGÈRES

Textiles sanitaires (mouchoirs en papier, couches, lingettes, masques...), objets en plastique, vaisselle cassée



BIODÉCHETS

Réduisez votre empreinte environnementale en triant vos biodéchets : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, sachets de thé / marc de café, essuie-tout...

Le SMIRTOM du Vexin vous propose d'acheter un **composteur individuel**. Cette démarche est soutenue par le Syndicat et la Région Ile de France qui financent chacun une partie de l'équipement. Consultez notre site internet pour connaître les modalités d'achat.

Déposez vos biodéchets dans les **abris-bacs** déployés sur certaines communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2026.

DÉCHÈTERIES

Triez vos déchets lors du chargement de votre véhicule : vous gagnerez du temps à la déchèterie



Un doute ? Une question ? Contactez nos ambassadeurs de tri au 01 34 66 18 40
Consultez notre site internet www.smirtomduvexin.net

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, flacons de parfum



CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE

2026

Charmont - Magny en Vexin

Tous les déchets, quel que soit le flux, doivent être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin.
Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte.

juil-26		août-26		sept-26		oct-26		nov-26		déc-26		janv-27	
Me	1	S	1	Ma	1	J	1	D	1	Ma	1	V	1
J	2	D	2	Me	2	V	2	S	2	Me	2	S	2
V	3	L	3	OM	OM	J	3	D	3	J	3	D	3
S	4	Ma	4			S	4	Me	4	V	4	Ma	5
D	5	Me	5			D	5	L	5	OM	B	Me	6
L	6	J	6			L	6	Ma	6	V	6	L	7
Ma	7	V	7			Ma	7	Me	7	J	7	Ma	8
Me	8	S	8			Me	8	L	8	V	8	Me	9
J	9	D	9			J	9	Ma	9	S	9	J	10
V	10	L	10	OM		V	10	Me	10	D	10	V	11
S	11	Ma	11		B	S	11	L	11	OM	A	Ma	12
D	12	Me	12			D	12	Ma	12	J	12	Me	13
L	13	OM				L	13	Me	13	S	12	L	11
Ma	14	B				Ma	14	L	14	D	13	Ma	12
Me	15					Me	15	Ma	15	V	15	Me	13
J	16					J	16	Me	16	S	16	J	14
V	17					V	17	L	16	D	15	V	15
S	18					S	18	Ma	17	V	18	S	19
D	19					D	19	Me	18	S	19	D	17
L	20	OM				L	20	Ma	19	D	20	L	18
Ma	21					Ma	21	Me	21	V	20	Ma	19
Me	22					Me	22	L	21	S	21	Me	20
J	23					J	22	Ma	22	D	22	J	21
V	24					V	23	Me	23	L	21	V	22
S	25					S	24	J	24	Ma	23	S	23
D	26					D	25	V	25	J	24	D	24
L	27	OM				L	26	Me	25	S	26	L	25
Ma	28	A				Ma	27	J	26	D	27	Ma	26
Me	29					Me	28	V	27	L	28	Me	27
J	30					J	29	S	28	Ma	29	J	28
V	31					V	30	D	29	Me	30	V	29
						L	31	OM		S	30	D	31

OM Collecte des Ordures Ménagères toutes les semaines le lundi

A Collecte des Emballages / Papiers toutes les 2 semaines le mardi

Collecte du verre toutes les 4 semaines

- A** Pour la commune de Charmont (mardi)
- B** Pour la commune de Magny en Vexin (mardi)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet
www.smirtomduvexin.net ou à nous contacter au 01 34 66 18 40

Avec recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

EMBALLAGES ET PAPIERS

Emballages en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, papiers et journaux-revues-magazines



Les emballages doivent être vides et séparés les uns des autres



ORDURES MÉNAGÈRES

Textiles sanitaires (mouchoirs en papier, couches, lingettes, masques...), objets en plastique, vaisselle cassée



BIODÉCHETS

Réduisez votre empreinte environnementale en triant vos biodéchets : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, sachets de thé / marc de café, essuie-tout...

Le SMIRTOM du Vexin vous propose d'acheter un **composteur individuel**. Cette démarche est soutenue par le Syndicat et la Région Ile de France qui financent chacun une partie de l'équipement. Consultez notre site internet pour connaître les modalités d'achat.

Déposez vos biodéchets dans les **abris-bacs** déployés sur certaines communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2026.

DÉCHETERIES

Triez vos déchets lors du chargement de votre véhicule : vous gagnerez du temps à la déchèterie



Un doute ? Une question ? Contactez nos ambassadeurs de tri au 01 34 66 18 40
Consultez notre site internet www.smirtomduvexin.net

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, flacons de parfum

